ASA Biogaz est optimiste

Soumis par Mon Plan Vert
22-01-2008
Dernière mise à jour : 22-01-2008

La destruction des gaz à effet de serre (GES) dans les sites d'enfouissement de l'Est du Québec pourrait commencer en 2008.

Source : Radio-Canada

Le programme Biogaz dispose d'un budget de 38 millions pour la destruction, la récupération et la valorisation des GES. Les appels d'offres devraient être lancés sous peu.

Installation de puits de captation de biogaz (archives)

Le promoteur, ASA Biogaz, qui travaille sur ces projets depuis trois ans, espère profiter du nouveau programme québécois lancé en décembre dernier par la ministre de l'Environnement, Line Beauchamps.

Une vingtaine de projets

ASA Biogaz projette d'installer des torchères pour détruire le méthane produit par les déchets enfouis dans une vingtaine de lieux d'enfouissement de l'Est du Québec, dont Rimouski, Mont-Joli, Matane et Sept-Îles.

L'entreprise, qui est passée aux mains de la firme d'ingénierie Genivar en septembre dernier, entend soumettre une vingtaine de projets. Le président d'ASA, André Simard, est convaincu que ses projets ont de bonnes chances d'être retenus. « Je pense que la grande majorité des projets vont se faire. Matane, Rimouski, l'ancien site de New Richmond, ce sont des sites qui ont assez de matières résiduelles pour qu'on puisse faire quelque chose », évalue M. Simard.

Si Québec lui accorde le financement nécessaire, André Simard prévoit installer les équipements vers la fin de l'automne. Les ententes conclues avec les élus prévoient un partage égal des profits entre les municipalités et le promoteur.

Article relié : Québec investit 38 millions de dollars dans le Programme Biogaz

Source : Radio-Canada